

« J'accuse » (extrait), Emile Zola

Introduction :

Contexte : En décembre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, accusé à tort d'avoir livré aux Allemands des secrets militaires français, est condamné à la déportation sur l'île du Diable et à la dégradation militaire. Le vrai coupable, le commandant Ferdinand Walsin Esterházy, dont l'identité est découverte par le colonel Picquart, est acquitté par un tribunal militaire en janvier 1898. En réaction, l'écrivain Emile Zola, partisan de Dreyfus, publie « J'accuse », lettre ouverte au Président de la République Félix Faure, dans « L'Aurore » du 13 janvier 1898.

Lecture du texte.

Problématique : En quoi ce texte se révèle-t-il l'expression d'un homme engagé et combatif qui n'hésite pas à entrer dans la polémique ?

Annonce du plan.

I. Un texte engagé et accusateur :

- a) Zola s'implique personnellement dans le combat [omniprésence de la 1^{ère} personne « Je », il est sûr de lui => engagement personnel évident / verbes catégoriques]
- b) Une accusation ciblée [accusation directe : anaphore de « J'accuse » ×3 / évocation directe des cibles : les 3 experts, le bureau de la guerre, la presse et les conseils de guerre / procédé de blâme : cl de la souillure (l.7 « tache de boue », l.10 « souillure », l.18 « tourbe ») / termes péjoratifs (l.4 « basses calomnies », l.8 « abominable », l.18 « malfaisante ») / superlatif à valeur négative (l.3, l.14-15)]
- c) La défense d'idéaux [il appuie son arg.^o sur des valeurs communes qui proviennent de la RF et du SdL : vérité (l.7 « grand siècle de vérité », répétition « vérité » ×4 dans l'intro) / évocation des Lumières contre l'obscurantisme l.32 / justice (l.31 : la justice en tant que valeur, cl de la justice) // foi dans la république avec procédé d'éloge : cl de l'éclat (l.1 à 6 « gloire, étoile, rayonnant, apothéose, triomphe ») / humilité dans l'adresse au Président (« gratitude », formule de politesse)]

→ Zola utilise d'abord le procédé de l'éloge et fait ressortir par contraste le blâme associé ⇒ « captatiobenevolentiae » : il cherche à capter l'attention du destinataire.

II. Un morceau d'éloquence polémique :

- a) Le dynamisme du texte [il adopte un ton catégorique en utilisant des verbes d'action ou de volonté, des expressions qui marquent la certitude : verbes au futur (l.11 à 16), « J'attends » (l.35) / rythme vigoureux (alinéas, retours à la ligne, anaphore de « J'accuse » qui sont de plus en plus rapprochés]
- b) Un texte emphatique [il utilise un style emphatique grâce à l'hyperbole associé à la métaphore (l.31 « explosion de la vérité », l.33 « le cri de mon âme », l.32 « passion [...] de la lumière »)]
- c) Utilisation de la violence verbale [vocabulaire agressif voir injurieux (l.27 « crime juridique », l.25 « violé le droit », l.21 « mensongers et frauduleux », l.30 « esprits de malfaisance sociale ») / ironie en désignant les experts sous le nom de « sieurs » / derrière l'excuse apparente du « à moins que... » (l.21), se cache une injure aggravée (folie, cécité)]

Conclusion :

Dans cet extrait, Emile Zola fait preuve d'un grand courage et d'une extrême habileté.

Il avait dit « la vérité je la dirais car j'ai promis de la dire ». En effet, cet auteur engagé dénonce ouvertement les coupables et s'oppose à la justice française. Ainsi, grâce au registre polémique employé, Zola fait ressortir la vérité. Son combat pour la justice permet à Alfred Dreyfus d'être gracié puis réintégré dans l'armée. Cependant, Zola est mort le 29 septembre 1902, intoxiqué par sa cheminée. Sa mort est officiellement accidentelle, mais vu le nombre d'ennemis qu'il a pu se faire lors de l'Affaire Dreyfus, la thèse de l'assassinat n'est pas écartée...

En vue de l'entretien :

L'Affaire Dreyfus :

En septembre 1894, un bordereau révélant des secrets militaires français, adressé à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, est intercepté par les services du contre-espionnage français. Ce document révèle la présence d'un traître au sein de l'état-major français. Une enquête est lancée et conduit à l'arrestation du capitaine Alfred Dreyfus sur une simple ressemblance d'écriture. En décembre 1894, il est condamné, pour haute trahison, à la déportation sur l'île du Diable, en Guyane, et à la dégradation militaire.

Le colonel Picquart découvre alors, en mars 1896, un document qui révèle l'identité du vrai coupable : le commandant Esterházy. Mais l'état-major refuse la révision du procès et le commandant Esterházy est acquitté par un tribunal militaire en janvier 1898. C'est le début de l'Affaire Dreyfus qui divise profondément les Français en deux camps opposés, les dreyfusards, personnes convaincues de l'innocence de Dreyfus, et les antidreyfusards, adversaires de Dreyfus. En réaction, l'écrivain Émile Zola, partisan de Dreyfus, publie « J'accuse ! » dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898.

Il apparaît bientôt que des fausses preuves ont été fabriquées par l'état-major pour accabler Dreyfus, mais un nouveau procès, à Rennes en 1899, le déclare coupable de nouveau. Gracié quelques semaines plus tard, le capitaine Dreyfus n'est réhabilité qu'en 1906.